



Dîner franco-allemand

du 19 mai 2020 en visioconférence

La place des femmes en politique au menu

Qu'importe le confinement ! Le 19 mai 2020, l'Observatoire régional de la parité en Occitanie et l'Académie des femmes en politique et dans l'économie (EAF Berlin) ont conjointement organisé, en visioconférence, un dîner d'échanges sur la place des femmes en politique. Il a permis de joindre l'agréable à l'utile et de prolonger les relations entre les deux organismes, nouées lors du voyage d'étude en Allemagne et du séminaire « Etre femme maire en France et en Allemagne - Les voies de la réussite », accueilli, le 14 octobre 2019, à l'ambassade de France à Berlin.

Lors de ce dîner à distance, l'Observatoire régional de la parité en Occitanie était représenté par :

- Eliette Champetier, maire de Sauteyrargues et vice-présidente de la Communauté de Communes du Grand Pic Saint-Loup (Hérault),
- François Figueras, administrateur de l'Observatoire, homme politique et président Maison de l'Europe (Pyrénées-Orientales),
- Jacques Garcia, administrateur de l'Observatoire, Membre du CESER Occitanie (Haute-Garonne),
- Roland Garrigues, vice-président de l'Observatoire, ancien député-maire de Montauban, (Tarn-et-Garonne),
- Christine Pujol, vice-présidente de l'Observatoire, ancienne conseillère régionale d'Occitanie, tête de liste aux élections municipales à Carcassonne (Aude),
- Sylvie Royo, conseillère municipale de Sommières, postulante tête de liste (Gard),
- Patrick Sancho, administrateur de l'Observatoire (Hérault),
- Geneviève Tapié, présidente de l'Observatoire,
- Nina Warzee, cheffe d'entreprise (Hérault),
- Et, en cuisine, Roger Tapié.

Voici le meilleur des échanges. C'est la traduction du compte-rendu en allemand, rédigé par Birgit Holzer, journaliste, correspondante à Paris de plusieurs titres de la presse régionale allemande. Le texte original figure après la version française.

Le 6 juin 2000, une loi paritaire a été votée en France. Elle est censée amener les partis à alterner des hommes et des femmes sur leurs listes électorales. Bien que cela ait promu les femmes en politique, l'objectif de parité n'a pas été atteint.

Les prochaines semaines seront à nouveau très prenantes pour Sylvie Royo, depuis que le gouvernement a décidé que le second tour des élections locales françaises aurait lieu le 28 juin. En effet, la date initiale du 22 mars a dû être reportée en raison de la crise du coronavirus. Depuis 2014, Sylvie Royo est conseillère municipale de Sommières (5 000 habitants), commune située entre Nîmes et Montpellier. A la tête de la liste "Sommières Passionnément", elle défie le maire sortant, Guy Marotte. Lors du premier tour, elle a été troisième, avec 31 % des voix, juste derrière deux hommes, dont Guy Marotte. Mais elle n'abandonne pas.

La politique dans une perspective féminine



***Sylvie Royo avec la confirmation officielle
de sa candidature au deuxième tour de scrutin (Photo D.R.)***

Sylvie Royo promet de faire de la politique avec un "*nouveau style, plus jeune, avec une oreille plus ouverte*". Elle veut dire : plus féminine. « *Il est important de donner aux femmes leur place dans la vie publique car toutes les perspectives doivent être représentées dans leur diversité. Pour l'agrandir, nous avons besoin de réseaux* », explique la vigneronne. Elle directement concernée par le sujet : l'implication des femmes dans la politique au niveau local, régional ou national.

La Constitution française a été modifiée par la loi sur la parité. Si les partis ne placent pas à les hommes et les femmes à égalité sur les listes électorales, ils reçoivent moins de soutien de l'État. Cependant, certains partis s'abstiennent de le faire car les candidatures d'hommes

semblent plus prometteuses. En fait, les chiffres montrent que la proportion de femmes candidates en France a augmenté sans avoir atteint la pleine égalité. "Tous comptes faits, cette initiative législative a donné une impulsion importante", souligne Cécile Weidhofer, une Française résidant en Allemagne, qui a déjà fait de la politique pour le Parti libéral-démocrate au niveau local et est la co-organisatrice du dîner franco-allemand.

"Maintenant plus que jamais !"

La pandémie du coronavirus n'a pas seulement changé la campagne électorale et la communication sur internet. Elle est également intervenue à un moment où devait démarrer le Fonds citoyen franco-allemand, lancé en janvier 2019 par les deux pays dans le cadre du traité d'Aix-la-Chapelle. Avec un budget total de 2,4 millions d'euros, les gouvernements des deux pays soutiennent des projets qui ont pour objectif d'approfondir les échanges entre l'Allemagne et la France. Mais comment procéder en période de fermeture des frontières, de restrictions de voyage et de sortie ?

Sous la devise "Maintenant plus que jamais !", l'initiative, dont la mise en œuvre a été réalisée par l'Office franco-allemand de la jeunesse, a été mise en ligne sur internet, jusqu'à nouvel ordre. Les associations, les initiatives citoyennes, les fondations ou d'autres acteurs pouvaient demander un financement. Par exemple, lors du dîner en ligne, Cécile Weidhofer et Sylvie Royo ont proposé l'une des asperges en entrée et l'autre des "Schnitzel Ratatouille" comme plat principal, tout en débattant de la promotion des femmes dans la sphère politique locale des deux pays. Le tour de table était majoritairement féminin, mais pas seulement. « La question concerne également les femmes et les hommes », explique Jacques Garcia, membre du Conseil régional économique, social et environnemental de la région Occitanie, dans lequel Sommières est implantée : « Nous avons besoin de ce financement au niveau européen. J'ai une petite-fille : si un jour elle veut faire de la politique, il ne devrait pas y avoir d'obstacles sur son chemin. »

Cécile Weidhofer

Parité dans les conseils municipaux et locaux



Cécile Weidhofer (Photo D.R.)

L'idée de déployer un réseau international des femmes en politique mobilise depuis longtemps Cécile Weidhofer. Y compris sur le plan professionnel : l'Institut Helene Weber, au sein de l'EAF Berlin - Académie européenne des femmes en politique et dans l'économie affaires - elle est la seule plate-forme à l'échelle de l'Allemagne pour les élus locaux. La loi française sur la parité en fait un modèle pour l'Allemagne, tout comme la mise en réseau des élus et des maires locaux. « *Vous entendez souvent dire que toute femme qui souhaite s'impliquer dans la politique peut le faire. Mais la réalité est plus compliquée. C'est pourquoi les conditions du cadre juridique sont si importantes* », analyse-t-elle.

En France les conseils municipaux sont actuellement composés presque également de femmes et d'hommes. Mais l'égale représentation n'est pas acquise pour les postes de maire. En effet, en France, il n'y a des maires que dans 17 % des communes de plus de 1000 habitants, dont Anne Hidalgo, maire de Paris. Le 28 juin, elle a de bonnes chances d'être réélue, face à deux challengers féminins, la candidate conservatrice, Rachida Dati, et Agnès Buzin, la représentante du parti au pouvoir, La République en marche (LREM).

Objectif commun

Avant le premier tour des élections municipales, les femmes n'étaient en tête de liste que dans 21,3 % des communes françaises de plus de 1 000 habitants - contre 15,5 % en 2014. À l'Assemblée nationale, les femmes atteignent désormais une part de près de 40 % - en 2000, elle était inférieure à 10 %. Ce phénomène est principalement dû au fait que, selon la promesse d'Emmanuel Macron, près de 50 % des femmes figuraient parmi les candidats du LREM dans des circonscriptions repérées comme gagnables.



Geneviève Tapié (Photo D.R.)

Il y a donc une tendance positive, mais elle est lente.

« *Les hommes voient toujours les femmes en politique comme un danger et les femmes maîtres sont acceptées avec réticence* », explique Geneviève Tapié, présidente de l'Observatoire régional de la parité d'Occitanie. « *Cette idée reçue inclut également le postulat selon lequel les femmes devraient recevoir une formation politique avant d'entrer en politique. Ce qui signifie, de manière subliminale, qu'elles ne peuvent pas ! C'est faux, bien sûr.* » Au lieu de cours théoriques, les postulantes devraient apprendre dans la pratique et sur place, propose Geneviève Tapié. La présidente de l'Observatoire régional de la parité d'Occitanie lance : « *Continuez à vous organiser en réseau, même à travers la frontière franco-allemande. Parce que l'objectif est commun, quelle que soit la nationalité* ».

20 Jahre französisches Paritätsgesetz

Wichtiger Impuls

Von Birgit Holzer

06. Juni 2020

Am 6. Juni 2000 wurde in Frankreich ein Paritätsgesetz verabschiedet. Es soll Parteien dazu bringen, auf ihren Wahllisten abwechselnd Frauen und Männer aufzustellen. Dadurch wurden zwar Frauen in der Politik gefördert – das Ziel der Parität jedoch ist keineswegs erreicht.

Die kommenden Wochen werden wieder sehr arbeitsintensiv für Sylvie Royo. Seitdem feststeht, dass die zweite Runde der französischen Kommunalwahlen am 28. Juni stattfindet, befindet sich die 51-Jährige wieder voll im Wahlkampf – der ursprüngliche Termin 22. März musste wegen der Corona-Krise verschoben werden. Im 5000-Einwohner-Ort Sommières zwischen Nîmes und Montpellier ist Royo seit 2014 bereits Gemeinderätin. Für die nächste Legislaturperiode fordert sie den amtierenden Bürgermeister Guy Marotte mit ihrer eigenen Liste heraus: „Sommières Passionnément“, „Leidenschaftlich für Sommières“. Nach der ersten Runde lag sie mit 31 Prozent an dritter Stelle knapp hinter zwei männlichen Bewerbern, darunter Guy Marotte. Aber sie gibt nicht auf.

Politik aus weiblicher Perspektive



Sylvie Royo mit der offiziellen Bestätigung ihrer Kandidatur für die zweite Wahlrund
(Foto: privat)

Sylvie Royo verspricht, Politik mit einem „neuen Blick, jünger, mit einem offeneren Ohr“ zu machen. Was sie auch damit meint: weiblicher. „Es ist wichtig, Frauen ihren Platz im öffentlichen Leben einzuräumen, weil alle Perspektiven in ihrer Vielfalt vertreten sein müssen. Um ihn zu vergrößern, brauchen wir Netzwerke“, sagt die Winzerin den Frauen und Männern, die sich wie sie zu einem deutsch-französischen Online-Dinner über die Internet-Plattform Zoom getroffen haben. Es geht um ein Thema, das auch Royo direkt betrifft: Das Engagement von Frauen in der Politik auf lokaler, regionaler oder nationaler Ebene.

Für das französische Paritätsgesetz musste die Verfassung geändert werden. Wenn Parteien ihre Plätze auf Wahllisten nicht paritätisch mit Männern und Frauen besetzen, erhalten sie weniger staatliche Unterstützung. Dennoch verzichten manche Parteien darauf, weil ihnen die Kandidaturen ihrer männlichen Bewerber erfolgversprechender erscheinen. Tatsächlich aber zeigen die Zahlen, dass der Anteil weiblicher Bewerberinnen in Frankreich seitdem gestiegen ist, ohne die vollständige Gleichstellung erreicht zu haben. „Immerhin hat diese Initiative des Gesetzgebers einen wichtigen Impuls gegeben“, sagt Cécile Weidhofer, in Deutschland lebende Französin, die selbst bereits auf kommunaler Ebene für die FDP Politik gemacht hat und als Organisatorin hinter dem deutsch-französischen Dinner steht.

„Jetzt erst recht!“

Die Corona-Pandemie hat nicht nur die Art des Wahlkampfs und die Kommunikation oftmals ins World Wide Web verlagert. Sie kam auch zu einer Zeit, in der der Deutsch-Französische Bürgerfonds starten sollte, der im Zuge des Vertrags von Aachen im Januar 2019 zwischen beiden Ländern ins Leben gerufen wurde. Mit einem Gesamtbudget von 2,4 Millionen unterstützen die Regierungen beider Länder Projekte, die den Austausch zwischen Deutschland und Frankreich vertiefen wollen. Doch wie sollte das in Zeiten von Grenzsperrungen, Reise- und Ausgangsbeschränkungen geschehen?

Unter dem Motto „Jetzt erst recht!“ wurde die Initiative, deren Umsetzung das Deutsch-Französische Jugendwerk (DFJW) übernommen hat, bis auf weiteres ins Internet verlegt. Vereine, Bürgerinitiativen, Stiftungen oder andere Akteure konnten einen Förderantrag stellen, z. B. für Online-Dinner – und so kam es, dass sich Cécile Weidhofer und Sylvie Royo an diesem Abend bei Spargel als Vorspeise und „Schnitzel Ratatouille“ als Hauptgang an diversen Orten in Deutschland und in Frankreich beim Debattieren über die Förderung von Frauen in der Kommunalpolitik in beiden Ländern wiederfinden. Die Runde ist überwiegend, aber nicht nur weiblich besetzt. Das Thema gehe Frauen und Männer gleichermaßen an, sagt Jacques Garcia, Mitglied des regionalen Wirtschafts-, Sozial- und Umweltrates der Region Okzitanien, in der auch Sommières liegt: „Wir brauchen diese Förderung auf europäischer Ebene. Ich habe eine kleine Enkelin: Wenn sie eines Tages Politik machen will, sollen ihr keine Steine mehr im Weg liegen.“



Cécile Weidhofer (Foto: privat)

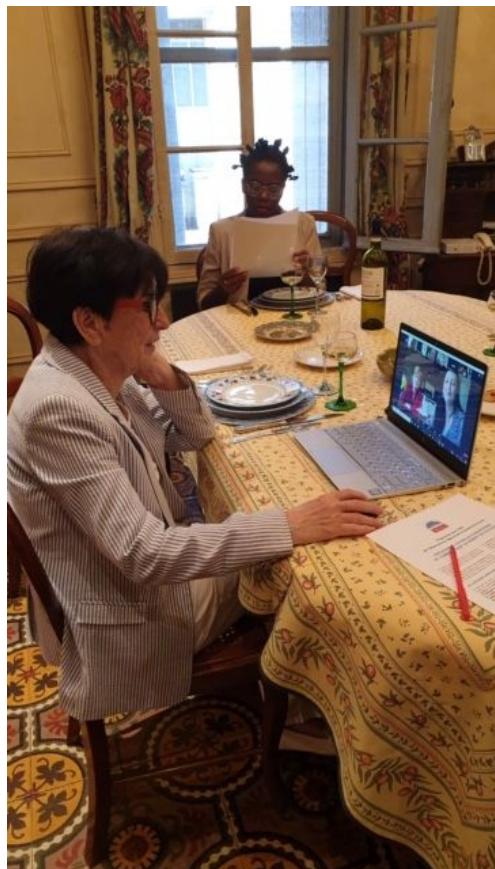
Parität in Stadt- und Gemeinderäte

Der internationale Vernetzungsgedanke von Frauen in der Politik treibt Cécile Weidhofer schon lange um, inzwischen auch beruflich: Mit dem Helene-Weber-Kolleg innerhalb der EAF Berlin – Europäische Akademie für Frauen in Politik und Wirtschaft – leitet sie die einzige deutschlandweite Plattform für Kommunalpolitikerinnen. Das französische Paritätsgesetz nennt sie ein Vorbild für Deutschland, ebenso wie die Vernetzung von Kommunalpolitikerinnen und Bürgermeisterinnen. „Man hört oft den Spruch, dass jede Frau, die sich politisch engagieren will, das auch kann, aber die Realität ist komplizierter. Deshalb sind gesetzliche Rahmenbedingungen so wichtig“, sagt sie. „Die kommunalen Parlamente in Frankreich sind inzwischen fast paritätisch besetzt, bei den Bürgermeister-Posten ist die Luft schon dünner.“ In der Tat gibt es in Frankreich in nur 17 Prozent der Gemeinden über 1000 Einwohnern Bürgermeisterinnen, darunter Anne Hidalgo, Bürgermeisterin von Paris. Sie hat am 28. Juni gute Chancen auf ihre Wiederwahl, mit den Konservativen Rachida Dati und Agnès Buzyn von der Regierungspartei *La République en marche* (LREM) allerdings auch weibliche Herausforderinnen.

Gemeinsames Ziel

Vor der ersten Runde der Kommunalwahlen führten in französischen Gemeinden mit über 1000 Einwohnerinnen und Einwohnern in nur 21,3 Prozent der Fälle Frauen die Listen an – gegenüber 15,5 Prozent im Jahr 2014. In der Nationalversammlung erreichen die Frauen inzwischen einen Anteil von fast 40 Prozent – bis zum Jahr 2000 waren es nicht einmal zehn Prozent. Dies ist vor allem darauf zurückzuführen, dass auf der LREM-Wahlliste – dem Versprechen Emmanuel Macrons gemäß – knapp 50 Prozent Frauen auf aussichtsreichen Plätzen standen.

Ein Trend ist also erkennbar, aber es geht nur langsam voran. „Männer sehen Frauen in der Politik immer noch als Gefahr, Bürgermeisterinnen werden mit Ach und Krach akzeptiert“, sagt Geneviève Tapie, Präsidentin der regionalen Beobachtungsstelle für Gleichberechtigung



Geneviève Tapié (Photo D.R.)

in Okzitanien. „Dazu gehört auch das Postulat, dass man Frauen eine politische Ausbildung nahelegt, bevor sie in die Politik gehen – was unterschwellig bedeutet, dass sie es nicht können! Das ist natürlich falsch.“ Anstatt theoretischer Kurse sollten aber auch Politikerinnen in der Praxis und vor Ort lernen, fordert Tapie. Und sich weiter miteinander vernetzen, auch über die deutsch-französische Grenze hinweg. Denn das Ziel sei ein gemeinsames, unabhängig von der Nationalität.
